

L B 29 m 1750 10.8.

Quebec

Rep. 425 Jan. 25. 1890. Sept 26, 27 Jan. 990

Mon Révérend Père, Archives des Pères Eudistes
L-Sept. 1865

Je viens de recevoir une lettre de 1^{er} déc. de myr Chicaud, qui m'a
à bon surprise. Il me dit de ne pas me trouver un
remplacement: il ne sait comment le faire lui-même. Et
il ajoute que je dois mes idées à mes d'abord pour en demander
un; il n'a pas encore pu en avoir, c'est Chicaud tant en
bien à Halifax... Je me souviens que j'ai été bien embarrassé à
cause tant de complications je ne demande comment tout
pourra s'arranger, surtout avec la lenteur de communications.
Je ne puis pourtant pas retarder mon voyage en France
encore une autre année. Ce n'est pas à cause de moi
mes parents ne m'écrivent même plus depuis qu'ils
ont vu ^{au} ~~leur~~ amis à Paris que je n'y allerai pas en 1929.

2 Jan 20

Je paierai tous les frais qui seront écrits par le Croyant
de la date de celui qui me remplacera, mais de grâce,
trouvez un peu.

Je profite de la date actuelle pour vous offrir mes
meilleures vœux & bonne année & me renouveler l.
assurance & un affectueux d'adieu à L. B. G. H.

Etienne
Presté.

S. P. Pardonnez moi ce sursis de lettre... les courriers
ont partir...

été rappli en France ; je regrette par suite ne
pouvoir m'acquiescer à vos travaux.

Très humble, Très Révérent Père,
mes sentiments les plus respectueusement dévoués
à S.C.P. M.

André
Père.

Sept Hs, 6 Aout 1918

6 aout 18

L B D J M D D V. J. V. P.

Mon Très Honnre Père,

Votre lettre longtemps sans je m'efforce à vous
écrire; mais j'ai tellement eu d'occupations
et d'ennuis avec mes constructions que je
n'ai eu le fin de l'année sans avoir pu
le faire.

Je voudrais pouvoir vous annoncer que
mes constructions sont terminées. Hélas!
l'église n'est pas même commencée - L'
entrepreneur qui doit la faire doit arriver
d'une journée à l'autre; la rareté de
la main d'œuvre, le coût très élevé des
matériaux ont dû le retarder. Il s'est
engagé cependant à me livrer l'église
logable pour le 15 novembre; il n'a
pas de temps à perdre. Mon presbytère est
presque terminé; il est bien modeste,

(2)

bonnet

mais en attendant des jours meilleurs
il pourra suffire. C'est une maison
ébauchée que j'ai transportée sur le terrain
de l'église et que j'ai fait finir par
les ouvriers du pays. Sur l'église, j'ai dû
après bien des tergiversations, prendre sur
le vif d'un homme du métier; mes
pensées n'en seront pas venues; tout mal-
leur prévision. L'extérieur seul sera
fini, l'intérieur sera provisoire pour
plusieurs années: tout cela deux fois
plus cher qu'avant la guerre.

J'aurais eu depuis mon retour aux
Sept Îles bien des occasions d'un dialogue.
Ce qui m'a soutenu, c'est avec la grâce
de Dieu, le souvenir de la confiance que
mes maîtres témoignaient à votre passage
à Bathurst. Je ne le méritais pas mais
je voudrais m'en rendre le moins indigne
possible.

La mes demandant. Mon très humble
votre benediction, daignez agréer l'assurance

~~Ant. Diet~~

Jauzy, 7 avril 1909.

Tanet 02

La bénédiction de Dieu me soit
donnée par vous, si elle vous plaît.

1. L'œuvre q. d. de l'œuvre. 2. L'œuvre, surtout la 1. q. d.
3. L'œuvre d'œuvre, surtout la 1. q. d.

1. 10.

Mon très Honoré Père,

Le R. P. Lucas m'a remis par votre
main lettre. Je vous remercie de la
mesure que vous avez prise à
mon égard & une soumission de tout
cœur à votre décision. J'ai accepté
la prescription indiquée par nos
constitutions.

En apprenant la nouvelle de
mon changement à mes parents,
je me suis attiré des reproches
de tout nature.

Conformément (2) aux conseils du 7^{as}
S. Lucas j'ai dit que j'avais
trahit moi même et changeant
d'avis du manque de respect
que me témoignaient certaines
étudiantes qui connaissent un
bon d'après le rapport que
leur en racontent leurs amis
ou leurs parents qui m'accusaient
d'être autiste sur le terrain
du collège. Il est bien vrai que
je me faisais d'un nouveau portage
après tout et que plusieurs
m'ont dit que j'avais, je l'ai vu
~~à l'école~~

⁽³⁾
Personne n'est donc au
courant de la vraie cause
de son départ pas même son
frère.

J'espère, mon très Honoré Père,
que le bon me suffira
à partir d'aujourd'hui
je n'aurai plus aucun reproche
à recevoir de votre part.
Mon plus grand désir est
d'avoir une entrevue avec
vous, les lettres ne vous
permettant pas actuellement d'être
plus expansif.
Veuillez croire mon très Honoré Père,



20 mars 0
A. D. M.
Institut Saint-Martin

Rennes, 20 mars 1902

La bénédiction de Jésus ne doit jamais
manquer. Si il vous plaît -

Hâtez-vous de venir - si c'est possible, vers 3 heures - Versaille.
Je vous en prie.

13 avril 1902.

Mon très cher Père,

Lorsque je vous écris aux grandes occasions
personnelles pour vous demander de ne pas faire
figurer mon nom sur la liste des membres de
la Congrégation, je n'ai jamais osé le faire
à ma demande.

Ma vieillesse au service du bon Dieu n'a jamais
fait faire une chute dont je ne pourrais regarder
la gravité sans trouble. Je fus rigide le jour de
l'enterrement de St. Lucas. Lorsque j'ai été amené ici, le
bon St. Jean de Dieu de moi à je ne le fais pas. Je
crus qu'avec un peu d'excuse de se rebeller, j'allais
rompre ces relations qui m'ont servi tant.
Ma nouvelle situation me permettait d'arriver de
ce plus de tout raconter l'incident avec moi.

(2)
je le sentais. La passion l'emportant,
je le vis. Je lui vis le travail, moi-même
avec lui quelques autres. Il ne se retomba
pas dans le même pays et l'an passé. J'eus
encore la faiblesse de lui prodiguer des caresses
et des baisers.

Enfin, faisant un retour sur lui-même, il
est à de cela près de 2 mois. L'enfant se résout
pour un dieu de ces. Je n'ai.

La mort de Charles survint; devant son corps
inanimé je pris la résolution de ne plus partager
ainsi mon cœur entre Dieu et la création; je
n'étais tant après! Quelques jours après ma
venue, j'écrivis à l'enfant que j'ai demandé
son pardon de ma conduite et que j'étais résolu
à faire mon devoir.

Et maintenant, mon très Honoré Père, je me jette
à vos pieds pour vous demander aussi à vous le
pardon de mes fautes. J'ai bien conscience,
c'est vrai, mais j'ai tant souffert de
souffrir encore tant!! Je suis l'un de vos
enfants; j'ai oublié mon devoir dans un
moment où tout aurait dû me le faire
observer avec la plus grande exactitude.

mais je suis prêt à tout donner pour
réparer au fautive.

Tous deux à la suite de quelle circonstance j'
suis entré dans la Congrégation. J'avais perdu
un père lorsque j'étais en rhétorique. L. S. Michel
profita de cette mort pour me faire revenir
dans la vie du bon Dieu que j'avais abandonné.
Grâce à ses bons conseils, je restai fidèle jusqu'à
la sortie de mon collège. Après une vaine
séjour à une fête enter au vicariat où je
passai une 1^{re} année en observant la règle de
mon vicariat. L'année suivante fut moins bonne.
Pendant mon cours à la Roche, j'eus quelques
réprimandes méritées. J'aurais dû dans les Bides
suivre quelques conseils & réflexions, je tremblais
de retomber au premier tour mes
désordres passés. Et pourtant ce que j'avais craint
est arrivé.... Comme j'ai fleuri la 1^{re} fois que
je suis tombé en pensant à mes bons parents,
en entrevoisant le châtiment que mon père
attirait sur la maison à travers tout la Congrégation!
Et pourtant, je suis retombé de nouveau dans le même.
Que de soucis, que d'inquiétudes! Que de nuits sans
sommeil, que de jours sans repos!

30 mars 1902

Monsieur le Comte de Paris, si vous ne me voyez
pas digne de recevoir mon pardon, de me voir
ne me reprocher pas de manière à laisser entendre
un fait, surtout à mes parents. J'aurais
eu la mort pour moi que le déshonneur pour
eux; je l'ai demandé à Dieu & j'espère qu'il me
tiendra compte de mes efforts pour. Je compte
sur la protection de mes 2 pères morts &
sur celle de St. Michel qui m'a fait autre-
fois une vie où il croyait que j'aurais
fait du bien.

J'ai écrit au Rév. Père Supérieur la façon la
plus simple dont mes journaux peut être
sauvegarder ma réputation & l'honneur de ma
famille; j'attends votre décision dans le plus
de calme possible, & en priant pour que Dieu vous
éclaire.

Je vous demande de nouveau pardon, mon
Comte de Paris, de la peine que vous m'avez
faite une vie votre enfant dans les d'vies
bons & dans le mal.

Alfred Dreyfus



Institution Saint-Martin

Nennes

Vendredi Saint, Sir.

Mon Révérend Père,

Depuis quelque temps, je me
doutais que mes saries dans
quelques diocèses j'étais touché par
l'impie. Je ne pouvais rencontrer
vos regards sans me sentir très
gêné. Je voulais en avoir la
conscience nette & je me suis arrangé
de façon à trouver l'infant seul
pour lui demander s'il me
avait point parlé de moi. Il
me ria énergiquement & me fit
dire tout haut après quelques

à me parler. C'était pour me
dire qu'il m'avait menti, balors
J'ai raconté vos différentes conversations
à mon sujet. Je lui dis qu'il avait
bien fait, qu'il savait combien
je regrettais ma conduite passée...
Je m'attendais donc tout naturel-
lement à ce que vous me parliez
avant de partir en vacances. Mais
je n'ai pas osé aller vous demander de
fixer la date de mon départ. Je vous
remercie donc de m'avoir appelé
à vous faire de vouloir bien vous
exprimer les sentiments que peut être
j'aurai proférés de vive voix -

D'abord, mon Révérend Père, pardonnez-moi
pour toute la peine que je vous
fais. Connaissant l'affection que
vous m'avez toujours portée ainsi
qu'à ma famille, il m'est possible
d'entrevoir, combien elle doit être
intense. J'ai bien l'air d'une

fois, j'vous aime depuis que
vous sommes ensemble - Je
savais que les amies papies vous
avaient été obligé de donner un
mouvement : des histoires semblables
* Je me disais : "Si le Père savait
ce que moi aussi, j'en suis capable,
que deviendrait-il ?" et vous
me le. Vous m'avez pleuré ;
vous, j'en ai de l'être ; j'ai
eu du regret depuis une faute ;
mais personne ne s'en souvient.
combien de fois ai-je pleuré en
pensant à mes pauvres parents
ils avaient à attendre mon
indignité ! Ils ne m'avaient rien
qui a grands regrets entre dans
la vie ecclésiastique et voilà
comme j'ai pu me comporter.
j'ai mis resté quelques heures
près du corps inanimé de Charles.
Lui ai-je pleuré mon bien et

ma vie et⁽⁴⁾ je me demandais
combien plus elle traitait leur
douleur s'ils me connaissaient
tout que je suis! J'ai peur aux
conséquences graves qu'entraînerait
ma faute si elle était découverte.
J'ai peur de l'influence néfaste
qui exercera plus tard sur l'enfant
mon affection pour lui. J'ai
tout examiné à tout entendre et
j'ai demandé en grâce à Dieu de
ne pas laisser tomber sur moi
un tel torrent de malédictions.
Oh! non, plutôt tout même la
mort, (je l'ai demandé) que
cette découverte.

Je mérite aussi d'être blâmé.
J'ai été aveuglé, il est vrai, par une
suite de circonstances dont je ne
me rends pas bien compte et
tomber aussi bas. J'ai mis surtout
compte sans la cause qui

P. Thivet

vendredi saint



Institution Saint-Martin

Rennes

(5)

ont eue ma chute. J'ai ~~été~~
toujours été pieux mais j'ai fait
sans effort pour remonter
le courant qui m'entraînait.

J'ai eu que peu de points d'appui
et secours - habituels; je suis
allé sans cesse ~~vers~~ ~~à~~
l'autre. Mais mes directeurs m'
avaient averti: j'ai oublié leurs
recommandations & je suis arrivé
comme fatalement à la chute
qu'il m'avait fait entrevoir
si j'en tenais compte de leurs
avis. A l'heure actuelle, il ne
reste presque plus rien des

années de formation préparatoire
à mon entrée dans la vie active.
Suis-je sans une voie ? Que de
fois j'ai eu peine à le croire !
Je me permets de vous ouvrir
mon cœur à cause de témoignage
de bouti que vous m'avez donné
ce soir.

Maintenant, mon cher
Dieu, je voudrais vous exposer
les idées qui me sont venues en
tête pour partir.

D'abord, je ne veux d'aucun
prix qu'on ne vous accuse d'être
la cause de mon départ. Je veux
au contraire qu'on voie que
vous avez fait tout ce que vous
avez pu pour m'en empêcher.
Et pour cela, il faut que je
quitte la congrégation. Personne
ne trouvera la chose rocheuse, and

sd) (ven. sans) grandes vacances (7) j'avais déjà
Tous a l'école m'ont
c'est dans cette intention au
S. H. S. Général, soumettant comme
prétexte que je ne voulais pas
être porté sur la liste des membres
de la congrégation. Je n'ai d'ailleurs
avancé mon demande et avoir
reçu la réponse que me donnait
à cette époque le S. Général;
se soumettre à la décision de l.
Assemblée ou partit. Mon père,
je le sais, est mécontent de me
voir quitter la congrégation, mais
du moment qu'il ne saura
pas pourquoi j'en quitte, le
principal sera obtenu - Ceux
qui ne comprennent diront: "Il
fallait bien s'y attendre; il a
peu d'être trahi cet..." et
tout l'odieux retombera sur
moi et c'est ce que je veux.

maintenant, (8) ^(ven. saint) d'un ~~autre~~ au
J. G. final de vouloir bien me
trouver une place n'importe où
et le plus tôt possible à une
loin, pour que je ne sois pas
obligé de venir à Janzi.

Cela sera le seul moyen pour
moi, j'espère, d'échapper à tous
les inconvénients résultant de
ma demeure dans la Congrégation
en changeant de maison. A
force de recourir aux suppositions
finales peut être par successives
vérité, on jetterait sur le
J. G. final et sur vous tout
l'ordre de l'affaire si on ne le
discourrait pas.

Je ne puis donc pas me résoudre à
aller dans un autre collège à vous.
Je ne pourrais y supporter l'examen
confiers. -

Mais, mon très cher Père, de tout

25 ans / 16

q. lat. 16 mm

+ L. V. V. S. G. C. S. V. C.

Sept 25 août 1916

Mon bien cher Père.

Plusieurs fois je vous ai écrit mes impressions sur l'état de notre
Congrégation au Canada, sur son esprit et sur sa direction. C'était un désir et je
crois un service que je rendais à notre Cui Reverend Père Général, malheureusement
si bien de nous et dans l'impossibilité de voir par lui-même notre situation. Mes
remarques, mal fondées, ont été jugées exagérées, mais l'essentiel est que j'ai écrit.
même s'il en sort aussi, mais je vous envoie chaque jour en votre cœur une affection
dérivée de mon affection.

Cependant hier je vous annonce le départ de V. Arthur Gauthier de Montréal.

Jusqu'au 1^{er} août, je ne me doutais de rien. J'avais à faire à un Père très indépendant
d'esprit, grossier, malhonnête à l'occasion, mais je me tenais sur mes gardes. Je prenais mille
précautions et après les tempêtes passées, le calme se faisait.

En 1903, il fut envoyé à Nakashogwan - au bout d'un an, il exigea son changement. - Je
le nommai aux Sept Îles - au bout de 99 ans, il me demanda à quoi servait, à quoi servait le
mieux pour lui - je l'envoyai à la Pointe de l'Écluse - il se laissa et prit la franchise de
passer, sans rencontrer personne. en chemin il réfléchit, sachant qu'il faisait une sottise et revint à son
poste par le même steamer. - à la retraite dernière, il me dit: je ne retournerai pas à la P. de l'Écluse, -
où voulez-vous aller? voulez-vous tel et tel poste? - non - qu'allez-vous faire? - me en aller -

25 avril 1916

Sur les conseils de ses amis, il se décida à visiter le monastère de Demund et de demander une
Sœur Marie - plus accordée.

ici, il a fait, comme de rite il le toujours fait depuis son entrée dans la Congrégation,
que sa propre volonté. mais avec un certain dessein, tandis que cette année il ne montrait
aucun maître; pasteur pour Moine, quand la fantaisie lui passait par la tête, y restait 8 ou 10 jours
et rentrait selon ses caprices. Il savait qu'il était contraire à son devoir, que je ne puis point
qu'on y aille que pour le besoin du monastère, mais il le faisait quand même.

Le 29 Mars il partit pour Moine, revint le 10 avril à 4 h du matin, ne tint pas un salut
ni prières de son retour, monta dans sa chambre de mauvais humeur et ne descendit que pour le dîner.
ou il semblait sans rien dire - garda le silence et ne tint pas à la récitation. - Nous nous demandâmes
à quoi il pouvait avoir. Le P. Vincent me dit: il sait que tous ne sont point qu'il aille le
Dimanche du Rameau à Moine et je vois qu'il a même dit aller et est sans doute pour cela
qu'il fait la tête. - à partir de ce moment, il ne savait plus aucun rite, ne se levait plus le matin, ne dit
plus de messe et n'assurait qu'un repas où il ne nous adressait point la parole et ne faisait aucune
attention à nous. - Le 14, il dépensait - midi comme personne - ou est-il? personne ne le vit -
Le soir, il envoya un diacre à Moine demandant de lui envoyer du bœuf. - il avait annoncé le
Dimanche précédent qu'il se trouverait là à 6 heures et que s'il n'arrivait pas en jusqu'à la récitation
du Rameau, cela tenait à l'époque qu'il ne pouvait pas faire le missel comme d'habitude à 6 heures,
mais que lui y reviendrait. - et alla et revint le lendemain toujours furieux comme auparavant.

Le P. Vincent chercha à lui parler pour les motifs d'inconvenance de sa conduite et lui répondit
qu'il était aux grands jours de colère et qu'il n'avait pas besoin de ses conseils. -

Le 18 Mars devant passer le jeudi saint à Moine, le 14, il vint au Monastère et dit: qu'il ne
pourrait plus venir car, que je le tenez comme un enfant et qu'il allait partir - c'est à que

25 avril 1916

Vous voyez de moi-même. J'ai vu que je ne puis être présent ici dans cet état de rebellion. J'espère toujours que vous allez comprendre vos torts, mais après à que vous venez de faire, vous savez que j'oublierai. — Il y a eu un malin. — Le soir, il y avait un tort, on demandait un certificat et il fut refusé continuellement jusqu'au lendemain ou il n'en eut aucun.

Le Commandant et sachant par expérience les réponses mathématiques qu'il fallait passer, je ne lui ai pas adressé de l'année une seule observation. J'étais disposé à tout souffrir jusqu'à la fin de l'année et lui priver alors, dit me rendant par suite une direction de votre du Vénérable.

Restant chez lui une série amicale depuis longtemps — et y a une attitude dans la direction comme je vous lui dit plus haut. — Le Vénérable croyait même qu'il avait pu être bien vu. Montebello était une des personnes à grand est venu l'ouverture de la navigation, de tout bien et bien. Surtout, car il est fâché sans raison.

Il m'a quitté avec l'intention d'entrer dans un service des Etats. — Il n'en peut rien en France, à cause de la guerre. J'ai donc donné le certificat suivant : Je soussigné, ... reconnais que l'acte dit a été mis en œuvre dans le Vénérable de l'Etat de l'Union du 1^{er} Sept. 1903 au 20 avril 1916 qu'il a rempli son ministère à la satisfaction générale et qu'il est librement de l'Union. — Je lui ai remarqué que quittant le Vénérable, il avait à régler sa situation avec la direction de la Longuepointe qu'il devait aller trouver le Vénérable. — Je n'ai jamais eu, me dit-il, de rapports avec lui et je n'en aurai pas davantage à l'avenir. — J'espère de lui faire comprendre la solution qu'il avait eue commettre. — Surtout, je n'en ai pas l'intention de faire avec lui.

Dimanche de l'Union, je lui ai écrit la dépêche suivante : Chère Union 22 av. — Excellent voyage, merci à votre chère Union. — Je vous envoie de l'Union. — Le Vénérable.

A-t-il l'intention de passer par l'Union seulement ou à l'Union ? S'agit-il que tout se passe comme cela ? Je tiens à vous le dire — c'est un malin — c'est un malin, c'est un homme qui rend son poste sans raison.

25 avril 1916

est un insoumis qui ne reconnaît pas l'autorité de ses supérieurs - c'est un sujet
qui n'a du reste jamais eu l'air de la soumission - qui n'a rien qu'à se faire et
qui est ingouvernable etc... Leurs idées sont si mauvaises qu'on ne les peut pas
la rendre sans excuse et sans le soumettre à aucune épreuve ? n'est possible en tous cas
je vous prie et vous prie de prier le P. P. Gignot, auquel je n'ai pas écrit depuis
je suis que sa vue est mauvaise.

Comment expliquer ce départ, sans raison apparente ? c'était un homme entier, violent
libre indépendant, n'ayant pas l'air religieux, et qui, après que a pu le déterminer à quitter
la congrégation après 20 ans d'existence ? il est bon de faire un examen de conscience pour nous demander
si nous n'avons nous-mêmes rien à nous reprocher.

Il n'aurait du jamais être envoyé sur la Côte Nord. Les caractères d'aigreur ne sont pas possibles.
D'abord, il ne tenait pas à rester. La veille de son départ, il m'a dit : "je n'ai pas eu à choisir comme d'autre congrégation."
Le P. Forest m'appela chez lui et me dit vous m'avez dans la mission du Libérateur ou vous quitter la congrégation
je suis donc été envoyé en exil en pénitence, en exil. - malheureusement, il faut bien le reconnaître, les
missions de la Côte Nord ont été dépeuplées par maints congréganistes et des supérieurs même. Je dis même.
Les premiers venus n'ont-ils pas été envoyés par conséquent en son pouvoir pas dans d'autres missions ?
Le P. Ribon, le Monrozier, le Luze, le Sirey & autres qui je pourrais nommer - ^{sujets qui ont eu au lieu} - malheureusement sur la Côte
Le P. Forest m'a dit par lettre en parlant de mes missionnaires "que Mgr P. garde ce qu'il
voudra, je ne lui en donnerai pas d'autres. en fait, avec la liberté dont ils jouissent, ne peuvent rester
dans d'autres missions" - ces faits et ce parti malheureux ont bien bien du sujet, que je regard
comme assez étrange et si on s'attache par à part de la société.

Le P. Gignot en ne faisant pas une visite, en ne nous interrogeant pas au bon sens nous ne pouvons pas
donner par l'opinion fautive peut-être que les prêtres n'ont pas une telle abondance -

20 avril 1926

La Bénédiction de Dieu me soit donnée par V. S. B.

Archives des Pères Eudistes

No

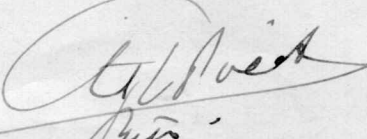
Oùhen

Sept. des. 20 Avril 1926

Mon Très Révérend Père,

Je me suis bien résigné à voir bien une
donner une situation en dehors de la côte nord la plus
tot possible. Mgr Beaumont qui vient de passer les
trois jours nous mettra au courant de difficultés
que j'ai eues dans ma mission; la même qui
avait eues antérieurement Mgr Blanche. J'ai voulu
en le tout de me mettre du côté d'un parti: l'il
y a toujours eu deux partis aux Sept des; je suis
incapable par ailleurs de pouvoir eues le ministère
dans la mission qui demandent des déplacements
fréquents avec obligation de rester chez le gens: ma
santé ne me le permet plus. Ma demande. Je
espère, ne me mettra pas trop dans l'embarras, bien
que j'ai conscience de mon infirmité.

Veuillez agréer, Mon Très Révérend Père, l'assurance
de mes sentiments les plus respectueusement dévoués.


Père

+

LaBenedict & Jours en ont mis pour Vous, si il Vous Plait

Sept Iles, 26 Aout 1929

Archives des Pères Eudistes

No

Mon Très Révérent Père,

Vous n'avez plus d'avis - j'ai eu aussi cette
lettre à l'égard de ce sujet. Il me dit que "le auteur des
ce lui agant par parole, il n'a pas ~~l'idée~~ en l'idée se
souvenir d'en mentionner le long de la Côte; ici (au Saint-Henri)
"vous n'avez pas peur pour l'année suivante, mais
la raison n'est pas la même que pour les autres places.
Je vous enverrais de demander par télégramme aux
missionnaires de Godbout & de Paterich, s'ils veulent
profiter de l'occasion; en tout cas, rien ne s'oppose
à ce que vous en fassiez donner une chez vous. Vous
pourriez dans ce cas régler le chèque par télégramme
avec le Père lebon, pour éviter un retard."

Je n'ai rien fait par télégramme, cela était
trop de complications & de malentendus.
Je profite du passage d'un bateau & de la complaisance
du capitaine pour me écrire. L'un peut peut-être
par le bateau qui doit quitter Québec le 1^{er} mai
qu'il vienne aux Sept Iles & se lui il sera.

plus facile de régler la question avec les parents
qui voudraient la demander.

~~Je~~ mes parents ont tenu compte de la simplicité
avec laquelle j'ai écrit cette lettre et me
s'agré, pour leur dévouement, l'assurance de
mon respectueux attachement à H.C.

Alfred
père

27 avril 32

La Bénédiction de Jésus me soit donnée par Dieu. L'il vous plait.

Sept Hes. 27 Avril 1932.

Mon Très Révérend Père,

Votre lettre du 11 avril dernier m'est parvenue hier & elle m'a fait bien plaisir, puisque c'est votre bon cœur & l'intérêt que vous me portez qui m'en l'a ditée.

J'ai eu effet répondu brièvement aux questions de la Conférence de Mars; ce qui ne veut pas dire que je ne travaille pas étudier. Mais dérangé plusieurs fois dans mon travail et ayant la fin du mois approcher, comme il n'est pas dans mes habitudes d'être en retard et d'être en dette je ne puis acquiescer de ma tâche au moment indiqué.

Je ne puis avoir pas donné de mes nouvelles, pour la raison toute simple qu'il m'en coûte toujours d'écrire à mes Supérieurs. Je me suis gardé sur la réserve avec vos prédicateurs et n'ai eu avec eux que les relations qu'exigeait la règle mais je suis prêt à en avoir de plus cordiales avec vous, du moment que vous ne resterez pas fiché sur votre piédestal.

Je n'ai pas été malade de l'hiver; j'ai accompli tous les devoirs d'un ministre, de mon ministère essentiel car le Directeur que j'ai consulté m'a recommandé de ne pas me tracasser et de prendre de l'exercice au grand air le plus souvent possible.

Mon moral est assez bon au m., bien que je fais des reproches à un frère, étant si loin de la perfection que vous vous

avec prêchée la bonne doctrine & l'Esp. - se consolant
par le souvenir unanime l'humanité si proche. Car la f
curie le bonheur de ceux qui restent toujours unis à Dieu
dans la vie de communauté !

Je me recommande à vos bonnes prières & vous prie de
crire, Mon Très Révérend Père, à mes sentiments de
respect et de cordiale affection en St. C. pour la messe

Antoine
~~flaut~~

11 fév/33

La Bénédiction de Jésus me soit donnée par Vous. soit vous plaît.

Sept Heu. 1^{er} février 1833.

Mes Très Révérends Père,

Je n'ai reçu votre lettre avec le "Personnel" & la Circulaire de
D. H. P. Général par le bateau du 22 Janvier. L'avis en
transporte par les lettres ordinaires.

Je viens de terminer mes réponses à la Confirmer de
Janvier & j'en ai commencé à mes les expédier.

L'après-midi j'ai envoyé des peccats blancs au messie à Charlesbourg.
Je me l'ai fait que dans le but de répondre aux desirs
manifestés par N. T. H. Père. Ces oiseaux ne viennent pas tous
les uns dans nos parages et j'ai profité de leur court
passage dans notre région pour en choisir ceux qui me
semblaient parfaits et les envoyer par le bateau qui faisait
un dernier voyage à Québec. Plus tard ont été plus risqués.

Je vous remercie, mes Très Révérends Père, des nouvelles
que vous me donnez ainsi de tout ce que vous
m'y exprimez. Votre situation n'est pas toujours très facile,
surtout en ce moment, & je n'ai eu mérité de ne pas
vous aider, dans la mesure de mes forces, c'est le rendre
moins pénible.

Ma santé se maintient; je me demande une part
dans les prières pour que je puisse assister aux assauts
qu'ils peut avoir encore à subir.

Veuillez accepter, Mon Très Révérend Père, l'assurance
de mes sentiments très respectueux & très fraternellement
dévotés dans le St. Sacrement de Jésus le Maître


père.

23 nov/35

La Bénédiction de Jésus me fut donnée par lui, si il me plaît

Sept Hes. 23 Nov 1935

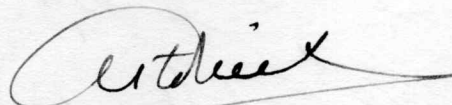
Mon Très Révérend Père.

Le Cher Père Polycarpe était- nous visé de chambre à la Roche
et mes aînés été adonnés la même force. c'est vous dire que
l'annonce de son décès, (auquel j'ai attendu, / ne m'a pas
surpris, mais que j'avais une intention très spéciale pour lui
dans les menus de rifle et dans mes autres prières. Je ne
l'avais jamais revu depuis 35 ans.

Quant au montant indiqué par le Père lui en
mon nom, il n'y a pas d'erreur. Mais c'est un simple
personnel que j'ai envoyé.

Mes deux lettres ont dû se rencontrer à mes aînés
en c'est tout les nouvelles qui parviennent mes aînés.
Je vous remercie, mon Très Révérend Père, de vos bonnes
prières; je ne demande que d'être jusqu'au bout mais
j'ai besoin de l'assistance de Ciel jusqu'à ce que je ne sois en
avoir sur la terre.

Veuillez croire, mon Très Révérend Père, à mon affectueux
respect in S.C.O.


Antoine

8 jan / 36



Le PÈRE PROVINCIAL des Eudistes
LAVAL-DES-RAPIDES
P. Q.

Le 8 janvier 1936 193

R. P. Arthur Divet
Sept Iles, P. Q.

Mon révérend et bien cher Père

Je suis heureux de vous dire que le conseil vous permet d'aller en France selon votre désir. Je crois que, en vue de faciliter les remplacements, il serait avantageux que vous alliez aussitôt après Pâques. Le P. Camille Le Doré s'en ira aussi à cette époque; je donne le même conseil au P. Taillardat. J'ai envi e de demander à Mgr Leventoux qu'il confie vos missions au P. Sirois. Celui-ci, après vous avoir remplacé, pourrait sur place faire la mission sauvage en juillet comme il a été convenu. J'écris dans ce sens à Monseigneur.

Ci-inclus la feuille de permission ordinaire.

Le P. Econome a reçu vos apports, ce sont d'heureuses prémices; puissent-elles être suivies de beaucoup d'autres!

Ne pensez-vous pas comme nous que le taux de l'intérêt de Lévesque pourrait être ramené à 4% ? Par les temps qui courent, c'est un taux fort convenable; et au dessus de quatre, c'est exorbitant.

Veillez croire, mon cher Père, à mes meilleurs sentiments d'affection fraternelle et de dévouement dans les SS. Coeurs de Jésus et de Marie.

F. Tressel

F. Tressel, C. J. M.

La Bénédiction de Jésus me soit donnée par Vous. S'il vous plaît. 6 mars/36

Sept Iles, 6 Mars 1936.

Mon Très Révérend Père

Monsieur-ci a écrit qu'il avait demandé au Père Louis de venir me remplacer dans les premiers jours d'Avril. Je serai donc prêt, à moins qu'il n'y ait pas de bateau sur le nord, à partir le 18 avec le Père Camille le Dne.

D'après votre lettre, j'ai compris que mes cauphey sur moi pour continuer à diriger la mission de Sept Iles. Les vicissitudes et les difficultés que j'ai eues cet hiver m'obligent à y renoncer; j'ai écrit à Monsieur-ci et il comprend mon désir de laisser la côte nord bien qu'il le regrette.

Moi aussi, mon Très Révérend Père, je regretterai le Côte Nord puisque j'y ai passé vingt sept ans et que j'en suis fier. Mais si un autre vicariste. Mais si j'ai pu d'illusion à une fois, il faut un autre que moi à Sept Iles maintenant. Un père suffit, mais il faut qu'il soit solide & actif. Et je ne suis plus ni l'un ni l'autre.

J'espère bien, mon Très Révérend Père, que pour ce pays pas frivole de cette franchise & que nous ne mettrons pas d'obstacle à ma demande de rentrer dans le rang.

Croyez bien, mon Très Révérend Père, à mes respectueux attachements en S.P.

Y. Duce
Père



11 mars/36

N. C. P. P. B. V. M.

Le PÈRE PROVINCIAL des Eudistes
LAVAL-DES-RAPIDES
P. Q.

R. P. Divet
Sept Iles, P. Q.

Le 11 mars 1936 193

Mon révérend et bien cher Père

Je vous écrivais samedi, et votre lettre m'arrivait lundi; c'est donc un chassé croisé. Ne tenez pas compte de la remarque de la mienne, du moins pour ce qui vous concerne.

Pour pouvoir partir le 18 avril avec le P. Camille Le Doré, il suffit que vous soyez à Montréal le vendredi 17; dans la journée l'agence Hone s'offre à vous faire obtenir votre passeport et visa américain; et le soir vous pourrez prendre le train à 10h., et être le lendemain matin à 7h. à New York. Le bateau transatlantique part à midi juste seulement.

Je suis peiné de ce que vous me dites sur votre état de santé. Nous causerons, quand vous passerez ici. Faites en sorte d'arriver plus tôt que le vendredi de la semaine de Pâques.

Croyez, mon cher Père, à mes meilleurs sentiments d'affection fraternelle et de dévouement dans les SS. Coeurs de Jésus et de Marie.

F. Tressel

F. Tressel, C. J. M.

NOS CUM PROLE PIA BENEDICAT VIRGO MARIA

30 juillet 1938

R. P. Arthur Divet
presbytère du Bon Pasteur
120 Est, rue Sherbrooke
Montréal, P. Q.

Mon révérend et cher Père

Ne sachant trop où j'aurais pu vous rejoindre, j'ai attendu votre retour à Montréal, pour vous annoncer votre nouvelle obédience. Vous voudrez bien vous rendre à Chicoutimi. Je vous ai présenté comme vicaire à S. E. Mgr. l'évêque de Chicoutimi. Vous y aurez un ministère qui vous plaira sans doute mieux que celui que vous avez eu à Montréal; je vous souhaite donc toute satisfaction et le bonheur de faire du bien aux âmes. Je ne vous laisserai pas cependant partir de Montréal, sans vous redire ce que je vous ai déjà dit, que votre ministère y a été fructueux.

Veillez croire, mon cher Père, à ma bien sincère affection et à mon dévouement dans les SS. Coeurs de Jésus et de Marie.

F. Tressel

F. Tressel, C. J. M.

5 sept/38

La Bénédiction de Jésus n'est donnée par vous.
S'il vous plaît

Archives des Pères Eudistes
No. L- Chicoutimi. Par
Québec

5 Septembre 1938

Répondre 14 sept.

F. J.



Mon Très Révérend Père,

Il y a seulement hier que je suis ici & je ne me suis pas
encore donné figure de vie. Les quinze premiers jours, il m'a
fallu parcourir les rues qui m'étaient assignées pour la
visite parissiale; cinq heures par après midi sans aucune
arrêt. Je restais exténué & incapable d'aucun acte humain.
Après cette dure corvée, j'ai arrivés à Quarante Heures.
Je n'ai pu mettre adieu à mes affaires que depuis trois ou
quatre jours!!!

Avant de mes écrivains, j'ai cherché & trouvé votre lettre du
30 juillet que j'avais eu arrivant le matin du 31, entre
les mains de la Sœur Marie Martha. Je m'y attendais & je n'en
fais pas surpris. Mais je ne m'attendais pas à avoir un
ministère aussi chargé que celui que j'ai trouvé ici & le lendemain
de mon arrivée.

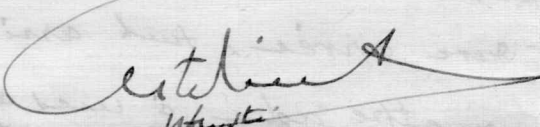
Montréal, Annuaire

Je ne regrette pas cependant d'avoir quitté le monastère de Sherbrooke.
et je ferai tout mon possible pour m'acquitter des différentes
fonctions qui m'ont été assignées; mais donner à un vieil homme
un genre d'accomplissement qu'il a avec peine une seule fois
le moins contraire à l. Sagesse et je ne serai nullement surpris
qu'il s'en aperçoive avant longtemps. J'ai respecté l'âme
entendue; mais je n'ai pas réussi à en faire entendre.

Par ailleurs, j'ai pu me féliciter de l'inspiration de ces
enfants que j'ai rencontrés ici. J'ai écrit au Père LeGrand de
"reprendre leur bon départ." Il ajoutait que les jeunes tournaient la
chargeaient de me dire un cordial bonjour, "plusieurs autres aussi,
beaucoup d'autres, et c'est une joie pour moi de constater ces
signes de votre l'unanimité du bon souvenir." Qui l'eût dit à
l'instant que l'eût eu ?

Je serais heureux que vous me disiez si aller faire une
visite à Grand ?

En attendant, je vous prie de croire à mon respectueux
dévouement à une sincère affection dans le saint Coeur
de Jésus et de Marie


Estienne

P.S. Serais je indiscret en me faisant de présenter mes
respectueux hommages à votre Très Honorable Père et à son
Assistant ?